

Écoles Communales de Filles.

Elles sont toutes depuis longtemps dirigées
par des institutrices communales.

Personnel congréganiste

En dehors des écoles, il ~~se~~ agit dans la
paroisse

41 Sœurs de la Sagesse qui desservent
l'aïcise, le 20 nov. 1903, l'hôpital maritime.

14 Sœurs Franciscaines qui sont
garde-malades.

20 sœurs, ayant fait l'habit du monde,
sont occupées par la clinique concurren-
te dans l'immeuble qu'elles possédaient,
par une pension de dames établie
dans le même immeuble, par
la visite des malades, par des
travaux de blancherie qui se font
à leur maison de confection, en l'ambly.

Brest



Paroisse St Louis

- Ecole libres de garçons -

Ecole St Joseph - tenue par les Frères des Ecoles chrétiennes
à 400 élèves avec 10 maîtres
ne reçoit que des externes.

L'immeuble appartient à une société civile
L'école est entretenue par les rétributions scolaires,
une souscription et une vente de haute

Ecole tenue par m^{lle} Gangon

à 50 élèves avec 3 maîtresses.

Ecole tenue par m^{lle} Vigoureux

à 40 élèves avec 2 maîtresses

Ecole tenue par m^{lle} Bellec

à 30 élèves avec 2 maîtresses

Ecole tenue par m^{lle} Robie

à 30 élèves avec 2 maîtresses

Ecole tenue par m^{lle} Calvy

à 30 élèves avec 2 maîtresses

Comme renseignement j'indiquerai
le Collège de N. Dame de Bon Secours

et le Pensionnat St Louis, ce dernier tenu
par les Frères des Ecoles chrétiennes.

Il a 160 élèves avec 17 maîtres

Les 160 élèves se répartissent ainsi : 60 pensionnaires, 80

desmi. pensionnaires, 20 externes sans affect.,
L'immeuble appartient à la Société St Louis de St Louis.

Drest

Ecole tenue par m^{lle} Chauvin

a 50 élèves avec 3 maîtresses

Ecole tenue par m^{lle} Salvagnac

a 30 élèves avec 3 maîtresses

Ecole tenue par m^{lle} Robie

a 50 élèves avec 2 maîtresses

m^{lle} Robie figure déjà comme tenant une école de garçons.

Son école est mixte.



Comme renseignement, j'indiquerai
l'Ecole de l'Asile de La Marine.

C'est une école mixte.

Elle est tenue par 6 Sœurs de La Sagette.

Elle a 400 élèves

L'immeuble appartient à la marine

L'école est entretenue par la marine.

F. Rault
Arch. de la Ville de Québec

Brest



— Ecoles libres de Filles. —

Ecole de la Providence — tenue par les Sœurs de
La Providence de Reulle

Comprend Pensionnat, qui a 140 élèves (1)
Externat n°1, qui a 100 élèves
Externat n°2, qui a 180 élèves.

En tout, 20 maîtresses

L'immeuble appartient à la Congrégation
L'école est entretenue par ses propres ressources.

Ecole de la Retraite — tenue par les Dames de
la Retraite d'Angers.

a 160 élèves, avec 14 maîtresses.

~~Lesquelles~~ 40 sont pensionnaires

L'immeuble appartient à la Congrégation.
L'école est entretenue par ses propres ressources.

Ecole S^{te} Anne — tenue par des maîtresses laïques
a 220 élèves, avec { maîtresses
ne reçoit que des externes.

L'immeuble appartient à m. le Curé de S. Louis
L'école est entretenue par la rétrocession scolaire
et une souscription.

(1) Le Pensionnat ne comprend en réalité que 30 pensionnaires.
Les 110 autres élèves sont externes.